

Atelier DOCUMENT UNIQUE de sécurité

Les 14 et 21 février 2025
De 9h00 à 12h00
CAPEB 30 –NIMES

Grâce à leur convention de partenariat sur le dispositif PREVAL, l'OPPBTP et la CAPEB Gard vous proposent de bénéficier d'un **accompagnement gratuit** pour la réalisation de votre document unique (DU)

En deux matinées, rédigez votre DU :

Séance 1 : Cadre réglementaire, principes généraux de prévention à l'évaluation des risques et prise en main du logiciel d'évaluation des risques pour l'élaboration du DU.

Séance 2 : Mise en commun des travaux, actions de prévention et construction du plan d'action.

Une visite de chantier de 2 heures avec le conseiller OPPBTP entre les 2 séances complétera le dispositif.

Nous vous rappelons que le DU est obligatoire depuis le 5 novembre 2001 et qu'il doit être mis à jour au moins une fois par an ou lors de l'apparition de tout nouveau risque.

**A trop vouloir reculer sa rédaction pour votre entreprise,
vous risquez la visite de l'Inspecteur du travail et une
sanction de 1 500€ d'amende !**

ATELIER Document Unique 1er semestre 2025
COUPON A RETOURNER AU SERVICE FORMATION : formation@capeb30.fr

Nom de l'entreprise : -----

Nom du participant : -----

Statut du stagiaire : -----

Adresse de l'entreprise : -----

Code postal : ----- Ville : -----

SIRET : ----- Nombre salarié : -----

Tel : -----

Mail : ----- @ -----